



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2828

Texte de la question

PRÉCARITÉ DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Paul Bacquet. Ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale. La pauvreté et la précarité ne cessent de progresser dans notre pays et les jeunes, hélas ! en sont les premières victimes. Un jeune sur cinq vit au-dessous du seuil de pauvreté ; deux millions d'enfants vivent dans une famille qui dispose d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté après avoir touché les allocations familiales et les allocations logement ; 24 % des jeunes sont au chômage. Le RSA jeune est un véritable fiasco : sur 160 000 bénéficiaires potentiels, seuls 3 400 en bénéficient réellement. Chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui ont un travail, il s'agit dans 50 % des cas d'un travail précaire. Les associations caritatives n'ont jamais été autant sollicitées et plus de 11 % des populations accueillies sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Oui, la pauvreté et la précarité, ne cessent de progresser, au point que 84 % des Français estiment que les risques que leurs enfants la connaissent sont beaucoup plus importants que pour leur génération. Madame la ministre, l'austérité et la rigueur que vous imposez ne pénalisent pas tous les Français. Les entreprises du CAC 40 vont réaliser plus de 84 milliards d'euros de profits cette année...

M. André Chassaigne. Eh oui !

M. Jean-Paul Bacquet. ...et une sur quatre, dont Danone et Total, ont échappé à l'impôt sur les bénéfices.

M. Jean Mallot. Eh oui !

M. Jean-Paul Bacquet. Leurs grands dirigeants ont des rémunérations indécentes : 9,24 millions d'euros pour Carlos Ghosn de Renault, 8,9 millions pour Bernard Charlès de Dassault, 7,6 millions pour Bernard Arnault de LVMH, 5,95 millions pour Frank Riboud de Danone !

La liste est longue de ces privilégiés qui bénéficient bien sûr de votre bouclier fiscal.

M. Guy Geoffroy. Et DSK ?

M. Jean-Paul Bacquet. Dans le même temps, pour la quatrième année consécutive, vous refusez un coup de pouce au SMIC. Madame la ministre, il est urgent de répondre à la souffrance de la jeunesse et des plus faibles ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. André Chassaigne. Excellent !

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Monsieur le député, la lutte contre la pauvreté des jeunes mobilise totalement le Gouvernement et nous en enregistrons les premiers résultats, puisque les chiffres sont là : le taux de pauvreté des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans a baissé de 12 % depuis 2007.

Cette action est indispensable : en effet, vous avez raison sur ce point, le taux de pauvreté reste plus important dans cette tranche d'âge que chez les plus de vingt-cinq ans.

M. Maxime Gremetz. Il y a 8 millions de pauvres !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un certain nombre d'actions. Xavier Bertrand vous a excellemment répondu il y a quelque temps sur les mesures qu'il

prend, dans le cadre de son ministère, sur l'emploi.

Ensuite, nous avons effectivement mis en place le RSA jeunes. C'est une grande avancée sociale et je regrette que vous ne l'ayez pas votée.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez ! Cela ne concerne que 35 000 personnes sur 8 millions de pauvres !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. Deux mois après le lancement du dispositif, 11 500 dossiers ont été déposés. Ce n'est pas assez. C'est la raison pour laquelle j'ai reçu Martin Hirsch, le promoteur du dispositif, pour que nous voyions ensemble les moyens de mettre vraiment ce dispositif à la disposition des jeunes. Y a-t-il un défaut d'information ? Le mécanisme est-il trop compliqué ? S'agit-il simplement d'un surdimensionnement de la " clientèle " - si je puis dire - potentiellement intéressée ?

Nous allons poser le diagnostic et faire le bilan.

M. Maxime Gremetz. C'est vite vu !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. Bien entendu, nous en tirerons tous les leçons nécessaires. Avec au RSA, les jeunes auront désormais accès à un revenu de subsistance, ce qui n'existait pas auparavant, qu'ils pourront éventuellement cumuler avec un emploi, ce qui leur permet d'avoir un revenu supérieur. C'est, je le répète, une grande avancée sociale. Il est bien dommage que la gauche ne l'ait pas votée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2828

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 décembre 2010